

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2016 - 19 heures**  
Salle du Casino Municipal à Thionville

La séance est ouverte à 19 h 15.

Après avoir procédé à l'installation des Conseillers Communautaires de la Ville de Yutz, le Conseil Communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions du Président et du Bureau Communautaire des 24 mars et 9 juin 2016
- **ÉLIT** au scrutin uninominal, à bulletins secrets et à la majorité absolue :
  - 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué Bruno SAPIN
  - 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué Lionel DORVEAUX
  - 7<sup>ème</sup> assesseur Julie VAUDEMONT
  - 8<sup>ème</sup> assesseur Agathe KLAM
- **ELIT** au scrutin uninominal à bulletins secrets et à la majorité absolue, pour représenter la Communauté d'Agglomération dans les syndicats mixtes :
  - MM. Bruno SAPIN, Lionel DORVEAUX, Jean-Marie WALTER et Claude GANDECKI au SMITU Thionville-Fensch
  - MM. Bruno SAPIN, délégué titulaire et Lionel DORVEAUX, délégué suppléant au SYDELON
  - M. Bruno SAPIN au SCOTAT
  - M. Bruno SAPIN, délégué suppléant à EUROPORT
  - M. Bruno SAPIN au Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain
- **DÉSIGNE** pour représenter la Communauté d'Agglomération :
  - au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la Mission Locale du Nord Mosellan : Mme Martine GRANDPIERRE, M. Laurent KROB, M. Bruno SAPIN et Mme Agathe KLAM
  - au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme Communautaire : M. Bruno SAPIN
  - au Conseil d'Administration de l'association ATHENES : Mme Caroline HEIN
  - au Conseil d'Administration et au Bureau de l'association APOLO J : Mme Julie VAUDEMONT
  - au Conseil d'Administration de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL 57) : Mme Martine GRANDPIERRE
  - à l'ASBL EuRegio SarLorLux+ : Mme Agathe KLAM
  - au Conseil d'Administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement :
    - Lycée polyvalent La Briquerie/La Malgrange : Mme Martine GRANDPIERRE, titulaire
    - Lycée Général Hélène Boucher : M. Laurent KROB, titulaire
    - Collège la Milliaire : Mme Caroline HEIN, suppléante

- **DECLARE** élus à la Commission d'Appel d'Offres, outre le Président ou son représentant, Président de droit :
  - En qualité de membres titulaires :
    - Laurent BROUILLET
    - Lionel DORVEAUX
    - Patrick BECKER
    - Denis SCHITZ
    - Brigitte VAISSE
  - En qualité de membres suppléants :
    - Laurent KROB
    - Didier BUCHHEIMER
    - Daniel PERLATI
    - Marc FERRERO
    - Guy HARAU
- **DESIGNE** M. Laurent KROB membre titulaire et M. Didier BUCHHEIMER membre suppléant pour siéger à la CAO du groupement de commandes pour l'entretien des berges de la Moselle,
- **DECLARE** élus à la Commission de Délégation de Service Public, outre le Président ou son représentant, Président de droit :
  - En qualité de membres titulaires :
    - Daniel CHRISTNACKER
    - Lionel DORVEAUX
    - Jean KLOP
    - Denis SCHITZ
    - Philippe NOLLER
  - En qualité de membres suppléants :
    - Jean-Charles LOUIS
    - Daniel PERLATI
    - Henri BOGUET
    - Patrick BECKER
    - Brigitte VAISSE
- **DESIGNE** les membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public, comme membres titulaires et suppléants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et **NOMME** comme représentants d'associations locales :
  - le président ou son représentant de l'association UFC – Que Choisir
  - le président ou son représentant de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
- **DECLARE** élus à la Commission de Concession d'Aménagement, outre le Président ou son représentant, Président de droit :
  - cinq membres titulaires :
    - Roger SCHREIBER
    - Lionel DORVEAUX
    - Denis SCHITZ
    - Jean-Marie MIZZON
    - Marc FERRERO
  - cinq membres suppléants.
    - Daniel CHRISTNACKER
    - Daniel PERLATI
    - Laurent BROUILLET
    - Henri BOGUET
    - Didier BUCHHEIMER
- **DÉSIGNE** pour représenter la Communauté d'Agglomération :
  - à la Commission pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap : Mme Mireille LARDÉ
  - au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : M. Lionel DORVEAUX et M. Jean-Marie WALTER en qualité de membres suppléants
- **PROCEDE** à la répartition des Elus Communautaires dans les 7 commissions techniques internes :
  - Henri BOGUET : Commission Habitat, Politique de la Ville, Santé, Enseignement Supérieur
  - Roger SCHREIBER : Commission Habitat, Politique de la Ville, Santé, Enseignement Supérieur
  - Christiane ZANONI : Habitat, Politique de la Ville, santé, enseignement supérieur
  - Bruno SAPIN : Commission Economie, Aménagement de l'Espace et Transport
  - Agathe KLAM : Finances
  - Lionel DORVEAUX : Sport, Loisirs, Culture, Tourisme
  - Mireille LARDÉ : Habitat, Politique de la Ville, Santé, Enseignement Supérieur
  - Didier BUCHHEIMER : Petite enfance

- Rachida DRII : Sport, Loisirs, Culture, Tourisme
- Jean-Marie WALTER : Environnement et Assainissement
- Julie VAUDEMONT : Habitat, Politique de la Ville, Santé, Enseignement Supérieur
- **ACTUALISE** l'article 35 du règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération définissant les compétences des commissions techniques et **CHARGE** M. le Président ou son représentant de solliciter auprès de la Commune de Yutz la désignation des conseillers municipaux au sein du 2ème collège à raison d'un conseiller municipal par Commission
- S'agissant du développement économique, **DECIDE** l'octroi d'une subvention 2016 de :
  - 20 000 € à l'association « Entreprendre en Lorraine Nord » pour l'organisation du Salon à l'envers
  - 43 455 € à l'association ALEXIS pour le soutien au fonctionnement et 3 000 € pour l'organisation du Concours Trajectoires
  - 1 000 € à l'association Grand Est Numérique pour financer le Hackathon des collègues
- **AGREE** les candidatures des sociétés :
  - TECHNISOL en vue de son implantation sur la ZAC Metzange-Buchel et **FIXE** le prix de cession du terrain à hauteur de 30€ HT/m<sup>2</sup>
  - SOPIC NORD en vue de la cession des emprises de l'îlot central de la ZAC Espace Meilbourg, **FIXE** le prix de cession des terrains à celui inscrit au bilan de la ZAC soit 116 € HT/m<sup>2</sup> et **CONFIRME** que les enseignes qui s'implanteront sur ce périmètre devront s'inscrire en conformité avec l'objet de la ZAC et relever des domaines du sport, de la culture, des loisirs, du bien-être, de la nature, ainsi que des services et de la restauration, et qu'elles feront l'objet d'un agrément de la Communauté d'Agglomération avant engagement de SOPIC NORD
- S'agissant des Zones d'Activité Economiques, **APPROUVE** les CRAC 2015 de la ZAC Metzange-Buchel à Thionville et de la ZAC Base de Loisirs à Basse-Ham
- **APPROUVE** le projet de convention de maîtrise d'ouvrage entre le SMITU Thionville-Fensch et la Communauté d'Agglomération pour la réalisation d'un parc de co-voiturage sur la ZAC Metzange-Buchel
- **DECIDE** la réalisation des travaux de mise en œuvre de conteneurs enterrés sur le quartier des Terrasses des provinces pour un montant de 496 875 € HT, sous réserve de l'obtention des subventions
- s'agissant du programme de renouvellement urbain à la Côte des Roses à Thionville, **DECIDE** le lancement d'une étude de peuplement à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, pour un montant prévisionnel de 33 334 € HT et d'une étude de soutenabilité financière mesurant la faisabilité économique du projet pour un montant prévisionnel de 16 667 € HT et **AUTORISE** la signature de la convention ANRU
- S'agissant du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC), **DEROGE** au dispositif de droit commun fixant la répartition de la contribution de l'ensemble intercommunal au FPIC en **FIXANT** les parts communales à 143 129 € et intercommunale à 853 053 €, **REVISE** l'attribution de compensation des communes de Basse-Ham, Illange et Manom, **DECIDE** du versement de fonds de concours à hauteur de 340 564 € aux communes de Angevillers, Fontoy, Kuntzig, Lommerange, Rochonvillers, Thionville, Tressange et Yutz et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les communes concernées par un fonds de concours pour identifier les projets
- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal au titre de l'année 2016

- S'agissant du Contrat de Ville 2015-2020, **APPROUVE** :
  - le rapport d'activité 2015 et le bilan des actions 2015
  - le programme d'actions 2016, **AUTORISE** le versement des subventions correspondantes octroyées par la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 150 000 €
- **APPROUVE** le projet de restauration de la nef de l'église Saint Maximin pour un montant de 781 147,85 € HT
- **PREND ACTE** des rapports annuels 2015 de :
  - la société SG2A L'HACIENDA, délégataire pour la gestion des Aires d'accueil des Gens du voyage la Verdine à Thionville et Pache Mendes à Yutz
  - l'Association « La Croix Rouge Française », délégataire pour la gestion des équipements d'accueil de la petite enfance de Yutz, Fontoy, Thionville et Manom
- **ENTERINE** le principe de contrat de concession de délégation de service public comme mode de gestion des équipements d'accueil de la Petite Enfance de Yutz, Fontoy, Thionville et Manom et **FIXE** la durée du contrat de concession de délégation de service public à 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017
- **PREND ACTE** du rapport annuel 2015 :
  - du service public de l'assainissement
  - du délégataire de service public de l'assainissement pour le site environnemental de traitement des eaux usées
  - de la Commission consultative des services publics locaux.

La séance est levée à 21h25.